

**DELIBERATION (2023-30)  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET : Autorisation de signer une convention avec le SBA pour la mise en place d'un Point d'Apport Collectif chemin sous Pireyre**

L'an deux mille vingt-trois le trois juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Date de convocation : 29 juin 2023

**Présents :** MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Marie-Aimée GUILMAN.

**Représentés :** MM. Sébastien SIRIEIX (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Michel MARTINIANI (pouvoir à Pascal BRUHAT).

**Absents excusés :** MM. Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND.

**Secrétaire de séance :** M. Thierry CHALENDARD.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que devant les difficultés de gestion du point d'Apport Collectif situé Chemin des Meuniers (dépôts sauvages récurrents, incivilités, containers sous-dimensionnés par rapport à l'usage, ...) il a été convenu de chercher une voie d'amélioration de la situation en relation avec le SBA.

Ainsi, dans un objectif :

- de maîtrise des coûts de la collecte,
  - d'accès aux PAC pour les usagers 24h/24, 7j/7,
  - de limiter la circulation des véhicules de collecte dans les bourgs,
  - de diminution de nuisances sonores,
  - d'individualisation des apports dans le cadre du passage à la taxe enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI),
  - de suppression des bacs individuels et amélioration du cadre de vie des usagers,
- il est prévu d'aménager, à la charge financière du SBA, un Point d'Apport Collectif composé de 4 conteneurs semi-enterrés comme suit :
- Déchets ménagers résiduels (apport payant de 0,82 €/sac de 30 litres),
  - Emballage ménagers recyclables (apport payant de 0,11 €/sac de 30 litres),
  - Verre (apport gratuit),
  - Carton (apport gratuit).

visant à améliorer la propreté et l'esthétique urbain par l'absence de bacs roulants sur le domaine public.

De plus, ce Point d'Apport Collectif permettra de collecter les foyers des secteurs de :

- Chemin et Impasse sous Pireyre,
- Chemin du Muret,
- Chemin des Meuniers,
- Chemin de Marnat bas (39, 41, 43, 47),
- Rue George Onslow (14, 16, 18).

Ce projet a été présenté aux riverains, sur site, vendredi 16 juin.

Il est proposé de signer une convention avec le SBA, zone de Layat II, 13 rue Joaquim Perez Carreto, 63200 RIOM, pour formaliser les modalités d'exécution du service public utilisant les installations en question.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des 11 votants (9 POUR - 2 CONTRE : Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON) :

- autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le SBA pour formaliser les modalités d'exécution du service public utilisant le Point d'Apport Collectif envisagé Chemin sous Pireyre,
- charge Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires.

---

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 4 juillet 2023.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, 4 juillet 2023.

Le Maire, Pascal BRUHAT.